

APPEL A CANDIDATURES

CHARGE.E DE MISSION – PLAN D’ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Créé en février 2017, le Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d’organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux Parcs nationaux, l’établissement public du PAG s’est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du code de l’environnement) parmi lesquelles : de contribuer au développement des communautés d’habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d’améliorations d’ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du PAG.

Les partenaires du PAG sont très nombreux, les contributions des agents à la vie de ces territoires sont multiples et multifformes.

Chaque agent contribue et participe au grand défi que le Parc amazonien de Guyane doit relever.

Venez participer à cette aventure riche de rencontres, de défis et d’interaction avec un milieu naturel emblématique.

Intitulé du poste	Chargé.e de mission Plan d’adaptation au changement climatique	Référence	Pag_FP_2025_006
Services	Direction	RIFSEEP	AAE – groupe 3
Délégation Territoriale	Siège	Catégorie	catégorie A
Résidence administrative	REMIRE-MONTJOLY	Poste ouvert à	<input checked="" type="checkbox"/> Titulaire Choisissez un élément <input checked="" type="checkbox"/> Contractuel de niveau équivalent <input checked="" type="checkbox"/> Contractuel relevant du quasi-statut de l’environnement
Salaire contractuel	Selon la grille indiciaire du quasi statut de l’environnement	Statut du poste	Vacant Date de vacances :08/02/2025
Salaire fonctionnaire	Selon la grille indiciaire du corps et du grade	Type de contrat	CDD
Avantages	Majoration outre-mer de 40%	Temps plein	Oui
Domaine fonctionnel	Environnement	Télétravail possible	Oui
Domaine RMFP	Chargée / Chargé de prévention et de protection environnementale	Durée du contrat	6 mois
Prise de poste	01/04/2025	Permis B	Exigé
Management	Non	Niveau d’expérience	Confirmé
Date de publication	26/02/2025	Fin de publication	26/03/2025
Livret d’accueil URL	https://www.calameo.com/read/0011121626920e1a032f5		

Description du poste

Contexte :

Le changement climatique impose des défis croissants aux parcs nationaux, tant en termes de préservation des écosystèmes que dans la gestion des ressources naturelles. Le ministère de l'Écologie demande la mise en place d'un cadre global pour une gestion adaptative prenant en compte ces changements. Dans le cadre de la COP 2024-2028, les Parcs nationaux sont soumis à la rédaction d'un plan d'adaptation au changement climatique. Pour le Parc amazonien, c'est une action transversale qui s'impose à la feuille de route 2025. Cette offre de poste s'inscrit dans ce contexte.

Le mode de vie des communautés d'habitants du sud de la Guyane reste étroitement lié à l'accès direct à la nature. Petite agriculture de subsistance, chasse, pêche, cueillette de produits divers ligneux ou non ligneux en forêt : bois, Arouman, lianes, plantes médicinales.

La perception de l'évolution du climat n'est pas aisée à évaluer. Pourtant, il semble aujourd'hui possible d'énoncer sans risque un certain nombre de fragilités qui iront croissantes dans les décennies à venir sur les hauts bassins du Maroni et de l'Oyapock, et sur lesquelles il n'est pas impossible d'agir pour limiter les effets des changements climatiques : sécurité alimentaire, accès à l'eau potable, évolution possible de la végétation forestière, difficultés croissantes de circulation des voies fluviales, risques de feux de forêt...

Les années 2023 et 2024 ont été particulièrement sèches (jusqu'en forêt primaire d'altitude où le Parc amazonien dispose d'un réseau de capteurs) et problématiques sur ces sujets. Ces événements sont encore dans la mémoire des habitants, ce qui permet d'envisager en 2025 un processus de construction d'un plan d'adaptation aux changements climatiques, partant d'une identification des principaux objets de réflexion inspirés du vécu récent des populations.

Sous l'autorité hiérarchique du directeur par intérim et en lien fonctionnel avec les agents concernés constituant un groupe projet dédié, le/la Chargé.e de mission Plan d'adaptation au changement climatique devra établir un premier plan d'action, en s'appuyant sur une méthode pouvant notamment s'inspirer tout ou en partie de celle utilisée par le parc national de la Réunion. Il/elle animera la thématique au sein du Parc et avec les habitants du territoire. Il s'agit d'une première démarche pour proposer des bases qui pourront être étoffées à l'avenir. Le livrable final devra être synthétique et réaliste en première approche.

Activités principales

Objectif et résultat attendu du poste :

Le Parc amazonien souhaite lancer en 2025 la démarche de construction d'un plan d'adaptation aux changements climatiques dans le périmètre du parc national. **Il s'agira d'un document très pragmatique, de quelques dizaines de pages et bien entendu susceptible de prolongements/complétudes.** Il sera coconstruit avec le groupe projet ad hoc et présenté aux instances de gouvernance du PAG (Conseil d'Administration, Comité de Vie Locale, Conseil Scientifique). Ce plan d'adaptation devra s'inscrire à terme dans une dynamique territoriale durable et s'appuyer sur des connaissances scientifiques tout en intégrant les savoirs locaux et les pratiques des communautés.

En fonction de son état d'avancement, il sera en outre présenté (au moins la méthodologie de déploiement de la démarche) lors du Colloque international ADEME « Les journées de l'adaptation », début juin 2025.

Description des activités du poste :

- 1- Lancer l'animation de l'équipe projet au sein de Parc
- 2- Prendre connaissance des cadres stratégiques nationaux et régionaux (dont la charte du PAG et son évaluation en cours)
- 3- Réaliser une analyse bibliographique et technique sur les démarches déjà menées dans les autres parcs ou autres organismes (RNF « Life Natur'Adapt », TACCT...) en France et potentiellement ailleurs dans le monde. L'approche pourra par exemple s'inspirer de tout ou d'une partie de la méthode utilisée par le Parc de la Réunion
- 4- Echanger avec les personnes référentes (en interne et en externe) identifiées dans le cadre de l'analyse
- 5- Cartographier les études en cours ou programmées sur les futurs climatiques dans le sud de la Guyane (lien avec l'étude GuyaClimat, la CTG, la Commission pour la Recherche et l'Innovation en Amazonie – CORIA...)

- 6- **Calibrer puis acter, avec l'équipe projet, la méthode de définition du plan d'action avec une attention particulière aux méthodes de concertations**
- 7- **Dérouler la méthodologie actée**
- 8- **Rédiger et proposer un plan d'action, qui sera adaptatif, avec priorisation et indicateurs d'évaluation (avec relecture d'un groupe de personnes ressources). Ce plan d'action devra prévoir l'intégration des perceptions multi-culturelles (à définir sur le long terme) et prévoir l'intégration de toutes les communautés des habitants dans sa mise en œuvre**
- 9- **Identifier des leviers de financement et des partenariats possibles pour assurer la mise en œuvre des actions proposées.**

Ce plan d'action sera un plan de gestion adaptatif, permettant, une fois finalisé, de :

- 1- Proposer un état des connaissances synthétique sur les climats futurs potentiels
- 2- Déterminer les impacts probables sur les objets de gestion (qui peuvent être des éléments du patrimoine naturels, culturels, les usages, les socioécosystèmes) en s'appuyant sur la bibliographie et les consultations
- 3- Réaliser un bilan des gestions actuelles au sein du PAG face au changement climatique
- 4- Faire des propositions pour :
 - a. Mobiliser les acteurs tout au long du processus sur la base d'une gouvernance claire et en évitant l'écueil des maladaptations (actions augmentant la vulnérabilité au changement climatique plutôt que de la réduire)
 - b. Adapter les gestions aux impacts du changement climatique avec regard critique en termes de faisabilité (dont rapport coût / bénéfice)
 - c. Préparer les changements à venir
- 5- Fixer des objectifs et des actions prioritaires en fonction des moyens et des contextes (importance du réalisme de ce plan d'action qui sera une première approche de la démarche)
- 6- Fixer un cadre d'évaluation permettant au retour d'expérience de réadapter les stratégies

Déplacements sur les Délégations territoriales (avion, pirogue, voiture, quad). Liens avec les communes, intercommunalités et services de l'Etat concernés.

Savoir-faire

Vous êtes spécialisé(e) ou très intéressé(e) par les questions liées au changement climatique et à ses effets. Idéalement, vous possédez un BAC+5 ou d'un doctorat en sciences de l'ingénieur ou sciences sociales dans le domaine du changement climatique, de la transition écologique et/ou disposez d'une expérience et d'une expertise des politiques publiques sur ces enjeux. Vous avez une connaissance du fonctionnement du secteur public et plus particulièrement de l'Etat et des collectivités territoriales. Vous savez travailler en mode projet et être force de proposition.

Vous avez une connaissance ou expérience de la Guyane, ou de toute zone géographique relativement comparable.

- Capacité rédactionnelle
- Capacité d'animation et de concertation

Savoir être

- Forte aptitude au travail en équipe
- Sensibilité pour l'interculturalité et la multiculturalité
- Qualités relationnelles et écoute active.
- Engagement, rigueur.
- Esprit d'initiative – proactivité.
- Autonomie.

Contexte matériel

Fourniture de tous matériels et moyens utiles (dont véhicules de service). Prêt d'un ordinateur et d'un téléphone portables.

Informations complémentaires :

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit un entretien avec un jury.

Le poste est ouvert aux personnes handicapées, dès lors que le handicap n'est pas incompatible avec des déplacements de terrain.

Date limite de candidature - 26/03/2025**Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :**

Monsieur Yann SALIOU
Directeur par intérim du Parc amazonien de Guyane
1 rue de la Canne à sucre
97354 REMIRE MONTJOLY

A envoyer par courriel à :

Madame Françoise LEMAITRE-ANQUETIL – Responsable des Ressources Humaines

recrutement@guyane-parcnational.fr et en-flemaitre-anquetil@guyane-parcnational.fr

Copie à :

jennifer.devillechabrolle@guyane-parcnational.fr

Renseignements	Jennifer Devillechabrolle	Mail	jennifer.devillechabrolle@guyane-parcnational.fr
Autre personne à contacter		Mail	
Dernière validation par	Yann SALIOU – Directeur par intérim	Date	24/02/2025